

**MUNICIPALITÉ DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)**  
**MRC DE PORTNEUF**

## **AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le rapport financier de la greffière-trésorière ainsi que le rapport du vérificateur externe concernant la MRC de Portneuf et la Municipalité des territoires non organisés (TNO), et ce, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 20 mai 2026 à 19 h.

Les séances du conseil de la MRC se tiennent dans la salle St-Laurent de la MRC de Portneuf, sise au 185, route 138, Cap-Santé.

Donné à Cap-Santé, ce 13 mai 2026.



---

Josée Frenette, B.A.A., OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière